

CENTRE DE LANGUES TCF IRN – TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS INTÉGRATION RÉSIDENCE ET NATIONALITÉ

Je souhaite m'inscrire à la session du **lundi 07 avril 2025**, examens **en présentiel** au Centre de Langues de l'Université Bretagne Sud, 4 rue Jean Zay 56100 LORIENT.

- Épreuves **sur ordinateur** : compréhension orale et écrite, expression écrite
- Épreuve devant un jury : expression orale
- Dates d'inscription : **du 24 février au 21 mars 2025** (dans la limite des places disponibles)

Attention : - Pour cet examen, il est indispensable de maîtriser l'outil informatique : frappe au clavier et utilisation de la souris.
- Pour cet examen, chaque candidat sera pris en photo par un surveillant le jour de l'examen afin d'obtenir son attestation de niveau.

Raison de mon inscription : (cocher une seule case)

- | | |
|--|---|
| ☐ Parcours citoyen OFII (A1) | ☐ Raisons professionnelles |
| ☐ Carte de Résident / Titre de Séjour (niveau A2) | ☐ Études |
| ☐ Naturalisation (niveau B1) | ☐ Autres |

Identité et contact ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance Nom d'épouse / époux

Prénom 1 Prénom 2

Date de naissance (jour/mois/année) / /

Pays de naissance Ville de naissance

Nationalité Langue maternelle

Adresse

Code postal Ville Pays

Contact : pour envoi de la convocation (date, heure, lieu de passation) environ 2 semaines avant l'examen.
En cas de non réception de la convocation dans ce délai, merci de contacter le Centre de Langues par mail à clubs.inscriptions@listes.univ-ubs.fr.

Téléphone Adresse mail

L'attestation de niveau d'une validité de deux ans vous sera envoyée par mail environ 1 mois après l'examen.



- Le TCF-IRN, destiné à un public adulte (à partir de 16 ans), est composé de quatre épreuves obligatoires.
- La correction de l'ensemble des épreuves est centralisée à France Education International (FEI).
- Le non respect des heures de convocation entraîne l'invalidité de votre examen.
- En cas d'absence le jour de l'examen pour cas de force majeure, le report à une date ultérieure est possible uniquement si l'absence est justifiée par un mail accompagné d'un justificatif administratif valable (convocation, arrêt maladie), au plus tard le lendemain de la date d'examen avant midi.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'examen et déclare les accepter.

Fait à , le / / .

Signature du candidat (obligatoire) :

Inscription :

ÉTAPE 1 : Pré-inscription

1. Complétez, signez et datez le formulaire d'inscription.
2. Envoyez un mail à l'adresse clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr, comportant ces deux documents :
 - ➔ Le formulaire d'inscription complété et signé.
 - ➔ Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité au moment de l'examen et comportant une photographie (passeport, carte d'identité, titre de séjour, etc.)

Attention :

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Le Centre de Langues se réserve le droit de refuser une candidature si le nombre de candidats maximal est atteint avant la date limite des inscriptions.

ÉTAPE 2 : Confirmation de la pré-inscription

Le Centre de Langues vous confirme par mail que votre dossier d'inscription est complet.

ÉTAPE 3 : Règlement des frais : inscription définitive

Après réception du mail de confirmation du Centre de Langues, procédez au règlement des frais d'inscription avant la date limite des inscriptions (21 mars 2025).

1. Cliquez sur le lien de paiement :
<https://paiement.univ-ubs.fr/evts/Languagecentrepayments/Certificationpayment>
2. Renseignez le montant de la certification : 130,00 €
3. Renseignez votre adresse mail, votre nom de famille et votre prénom.
4. Renseignez le code certification suivant : 202504TCF

Après validation et confirmation du paiement, vous recevrez votre reçu de carte bancaire par mail. L'inscription est alors définitive, elle ne pourra ni être annulée, ni être remboursée.

Dans le respect du Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) 2016/679 et de la Loi Informatique et Libertés 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, le Centre de Langues de l'UBS s'engage à protéger les informations recueillies lors de votre inscription à une formation ou à une certification. Ces informations serviront uniquement à l'organisation des examens liés à votre inscription et ne seront jamais divulguées à aucune tierce partie. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification de ces données en adressant un message à dpo@univ-ubs.fr.

